

question depuis 1964, mais encore aujourd'hui huit pays peuvent pêcher en toute liberté à moins de trois milles de nos côtes, parce que le gouvernement dit que ces pays ont des droits reconnus par traité. Je rappelle au gouvernement que l'an dernier il n'a pas eu de scrupule à rompre le traité de Washington.

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): L'honorable député de Gaspé (M. Cyr) se lève-t-il pour poser une question? Dans l'affirmative, il lui faudra obtenir le consentement unanime de la Chambre, étant donné que l'honorable député de South Western Nova (M. Comeau) avait épuisé le temps qui lui était alloué.

[Traduction]

La Chambre permet-elle au député de Gaspé (M. Cyr) de poser une question au député de South Western Nova (M. Comeau)?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Cyr: Monsieur l'Orateur, l'honorable député de South Western Nova semble indiquer que sa circonscription est suréquipée de petits havres de pêche, et j'aimerais lui demander s'il a suggéré au ministre des Travaux publics (M. Laing) ou au ministre des Pêches et Forêts (M. Davis), lesquels de ces petits havres devraient être abandonnés, et où il devrait y avoir centralisation?

M. Comeau: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas à quoi serviraient les suggestions, car le ministre lui-même m'a fait des suggestions que j'ai acceptées, mais auxquelles il n'a pas donné suite. Cela m'a un peu déçu et lorsque je suis allé à Gaspé, il y a à peu près trois semaines, j'ai vu une foule de havres le long de la côte de Gaspé, mais il ne s'y trouvait pas un seul bateau.

[Traduction]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, nous avons tous, j'en suis certain, écouté avec plaisir l'exposé éloquent du député de South Western Nova (M. Comeau). J'ai trouvé fort peu à redire à ces propos, sauf qu'il m'a semblé qu'il avait légèrement exagéré lorsqu'il a déclaré qu'il représentait la plus belle région du Canada. S'il avait dit, une des plus belles, j'aurais peut-être été de son avis.

• (3.20 p.m.)

A ce stade du débat, il est inutile que nous nous lancions dans une discussion générale sur la beauté de nos circonscriptions respectives. Nous en sommes arrivés au point où l'on va nous demander de remercier Son Excellence de son gracieux discours. Comme c'est la tradition, la discussion n'a guère porté sur ce gracieux discours. Comme les autres députés et peut-être surtout comme ceux de l'opposition, je me préoccupe davantage de découvrir les conseillers insaisissables de Son Excellence. Il semble naturel que, au cours de ce débat, le

conseiller auquel on voudrait parler demeure toujours introuvable à la Chambre.

J'aurais pu échanger quelques mots avec le ministre des Travaux publics par exemple qui, malgré ce qu'en dit le député de South Western Nova, vient de Colombie-Britannique. Il a également fait montre d'une ignorance totale de certaines des exigences qu'entraîne l'amélioration de la côte du Pacifique. Je n'entrerai pas dans le détail de cette question cet après-midi car, si je m'engageais trop dans la discussion, j'en viendrais à parler au président du Conseil ou au ministre des Finances qui sont si stricts en imposant des limites aux sommes que leur collègue des Travaux publics a à dépenser.

Il y a un instant, je m'apprêtais à dire que le ministre de la Défense nationale était la seule personne à défendre le gouvernement mais je m'aperçois que notre ministre de l'Industrie et du Commerce est présent.

Des voix: Bravo!

M. Barnett: Ses partisans l'applaudissent vigoureusement. Il pourra au moins écouter ce que l'on pourra dire à l'un des conseillers de Son Excellence. Au début de la journée, sous une autre rubrique de l'ordre du jour, nous avons écouté un discours particulièrement éloquent du ministre des Transports sur un sujet capital. Cela laisse supposer qu'il s'apprête à intervenir dans une direction qui recevra certainement l'approbation générale de la Chambre. Il existe un ou deux domaines relevant de lui que j'aimerais mentionner et qui témoignent d'une inertie singulière, non seulement depuis que le ministre actuel est en poste mais aussi lorsque ce portefeuille était aux mains de deux ou trois de ces prédécesseurs, et même en remontant jusqu'à l'époque de l'ancien ministre des Transports qui était député de Bonavista-Twillingate et est actuellement président de la Commission canadienne des transports. A vrai dire, en écoutant le député de South Western Nova nous décrire la géographie de sa circonscription et autres endroits de la côte, je me demandais s'il ne lisait pas un discours de l'ancien député de Bonavista-Twillingate. Grâce au discours de ce député, nous avons fait un plus long voyage encore par la pensée autour des anses et des ports extérieurs de Bonavista-Twillingate. Cela se passait à l'époque où il siégeait du côté de l'opposition à la Chambre. Il doit y avoir des représentants ici qui se souviennent de cette description géographique.

Je tiens à signaler le manque d'initiative flagrant du ministère des Transports pour remédier de quelque façon que ce soit au méli-mélo où se trouve l'administration des petits ports de la Colombie-Britannique. J'ai abordé ce sujet bien des fois; en outre, il a déjà fait l'objet d'un débat. La situation était telle, et des députés s'en souviennent, que les pêcheurs canadiens de la côte du Pacifique étaient prêts à se laisser inculper et même à aller en prison plutôt que de tolérer plus longtemps la formule injuste et inéquitable concernant les droits de quais latéraux. Il fallut que le ministre, maintenant président de la